

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le 8 décembre 2023, sous la référence 19305, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune de Bollène, sur la toiture de l'usine hydroélectrique « Blondel », le tout figurant sur le plan de situation figurant ci-après.

Ce titre d'occupation a donné lieu à l'application de la dérogation demandée et validée par la DREAL pour la raison suivante : Régularisation d'une occupation existante (antérieure 2017-562 du 19 avril 2017), le titre étant conclu pour l'exploitation d'une centrale photovoltaïque en toiture.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence 19305 :

- drm@cnr.tm.fr,
- OU Compagnie Nationale du Rhône - Direction Territoire (Rhône Aval) – 25bis chemin des rocailles 30400 Villeneuve lez Avignon.

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du tribunal administratif de LYON.

Le présent avis a été mis en ligne le 04/04/2024.

Plan de situation :



